

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Février 2019**

**32x19**

### **DÉNOMINATION DES VOIES :** **SECTEUR PETITS CADENEAUX/AMANDIERS**

Dans le but d'améliorer la localisation des administrés et afin d'éviter les homonymes, la majorité des résidents ont proposé au Conseil municipal de procéder à l'identification des voies ci-dessous :

- La voie prenant naissance dans l'avenue des Rosiers, anciennement baptisée montée des rosiers, sera dénommée « montée des chardons »,
- La voie prenant naissance dans le chemin du Jas de Rhodes, descendante en sens unique, jusqu'à l'intersection avec le chemin des Petits Cadeneaux, sera dénommée « route des Tamaris »,
- La voie prenant naissance dans le chemin des Petits Cadeneaux et aboutissant à des escaliers sera dénommée « Traverse des boutons d'or »,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE les propositions du Maire,
- DÉCIDE de dénommer lesdites voies ainsi qu'énoncées ci-dessus,
- ADOPTE cette proposition.
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 1<sup>er</sup> Mars 2019  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA